

La création du Prix du Projet égalitaire s'inscrit dans le cadre du Plan académique pour l'égalité filles-garçons. Il s'agit de valoriser les expériences pilotes développant sur le terrain des projets durables solidement articulés avec les contrats d'objectifs des EPLE, faisant système avec le projet d'établissement, et contribuant à l'instauration d'un climat scolaire serein par la lutte contre les stéréotypes de sexe, la prévention des phénomènes de sexisme et d'homophobie, la mise en œuvre d'actions permettant la mixité dans les activités (sportives, par exemple) et dans les processus d'orientation.

Sur propositions des institutions (services centraux, collectivités territoriales), et dans la mesure de leurs compétences, les équipes et les jeunes ambassadeurs et ambassadrices sont appelés à être associés à des actions publiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

- 2015** Création du Prix du projet égalitaire
- Lauréat Edition 2015** **Ecole du Peyrouat, Mont-de-Marsan** (Landes) : 151 enfants, 10 adultes (dont les membres de l'ALIFS, association partenaire) reçoivent le 23 juin 2015 de l'IA-DASEN des Landes Jean-Jacques Lacombe, en présence de la chargée de mission Sandra Barrère et de la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité Rose Lucy, le diplôme d'ambassadeur ou d'ambassadrice à l'occasion du spectacle de fin d'année dans le Théâtre municipal de la Ville de Mont-de-Marsan.
- Les membres de l'équipe sont par suite associés à plusieurs actions de formation en direction des personnels de l'Education nationale (Mercredi de l'Innovation, Mont-de-Marsan, 1^{er} avril 2015 ; Rencontres Climat scolaire à Canopé Mont-de-Marsan, 30 mai 2017).
- 2016** Création des mentions *ETABLISSEMENT* et *CLASSE*
- Lauréats Edition 2016** **Mention *ETABLISSEMENT* : Collège J. Chambrelent, à Hourtin** (Gironde) : 266 élèves, 15 adultes (dont les membres de l'association partenaire ACV2F) reçoivent le 22 novembre 2016 le diplôme des mains de l'IA-DASEN-adjoint Pierre Roques, en présence de la chargée de mission Egalité filles-garçons Sandra Barrère et de la directrice régionale aux droits des femmes Sophie Buffeteau.
- En juin 2017, sur une idée de la directrice régionale aux droits des femmes, les membres du groupe de parole du collège, animé par la porteuse de projet Anne Despériers, établissent le Choix junior parmi une dizaine de projets associatifs régionaux en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Mention *CLASSE* :** une classe de 1^{ère} du **Lycée Kastler, à Talence** (Gironde) : 32 élèves de 1^{ère} S et 2 enseignantes reçoivent le 22 septembre 2016 les diplômes des mains de la chargée de mission Egalité filles-garçons Sandra Barrère, de la Conseillère régionale déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes Naïma Charaï, et de la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité Sophie Buffeteau.
- Le 8 mars 2017, sur une invitation du Conseil régional Nouvelle Aquitaine, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, et devant le grand amphithéâtre du Conseil régional au complet, les porte-parole de la classe présentent leur projet.
- Lauréats Edition 2017** **Mention *ETABLISSEMENT* : Ecole élémentaire de Bassillac** (Dordogne) : au cours du spectacle de fin d'année programmé le 24 juin 2017, 110 élèves, 7 adultes (dont 2 membres de l'association ALIFS) reçoivent le diplôme des mains de l'IA-DASEN de Dordogne Elisabeth Laporte, en présence de la chargée de mission Egalité filles-garçons, de la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité Sophie Buffeteau et de la déléguée départementale aux droits de femmes Cécile Chambon.
- L'équipe pédagogique et les jeunes seront mobilisés lors du séminaire départemental destiné aux personnels sur la thématique « Promouvoir l'égalité filles-garçons afin de prévenir les violences sexistes » programmé le 27 mars 2018 à Périgueux, sur une initiative conjointe de la DSDEN Dordogne et de la délégation départementale aux droits des femmes de Dordogne et en lien étroit avec le CIDFF Dordogne qui porte le projet.
- Mention *Classe* :** une 4^{ème} de **SEGPA, Clg T. Lautrec, Langon** (Gironde) : 29 élèves, 4 adultes. La date de remise est en cours de définition.
- A noter :** La qualité des candidatures qui lui sont parvenues a déterminé le Jury académique à créer les conditions d'une rencontre au rectorat de Bordeaux afin de permettre aux équipes de mutualiser leurs expériences. Cette rencontre aura lieu le jeudi 30 novembre 2017.
- 2018** **Récompenses :** la directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité Sophie Buffeteau décide de doter le Prix, selon la clé de répartition suivante : **mention *CLASSE* = 1 000 Euros ; mention *ETABLISSEMENT* = 2 500 Euros.**